

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ERAITE »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN-- YOPOUGON

AGBAYATE, Avenue : Derrière Station shell, Rue :

Ngbesso Toba, Lot : 622, Ilot : 65, Lot 622, Ilot 65

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 21/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ERAITE »

Objet : Le bâtiment et les travaux publics.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN-- YOPOUGON  
AGBAYATE, Avenue : Derrière Station shell, Rue :  
Ngbesso Toba, Lot : 622, Ilot : 65, Lot 622, Ilot 65

Dirigeant(s) M KOUAKOU GNANKAN CHRIS EVRARD  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12856 du 30/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°84095/GTCA/RC/2023 du 30/11/2023

